

## édito



**Comme convenu, voici le diagnostic financier de la commune, qui nous apporte une vision objective de la situation budgétaire au regard de la dernière mandature.**

Vous trouverez de larges extraits de ce document, élaboré par le cabinet spécialisé Deloitte, dans les pages qui suivent.

La réunion publique du 25 septembre dernier a été l'occasion d'une présentation détaillée de cette analyse par le cabinet d'audit ; réunion au cours de

laquelle toutes les précisions et commentaires complémentaires ont été apportés en réponse à vos questions.

### Je retiens pour ma part :

- l'endettement excessif (6,6 M€ en 2013) ;
- l'épargne nette inexistante (mesure des capacités d'autofinancement des investissements) ;
- la baisse des dotations de l'Etat ;
- la progression des charges de personnel (6 M€ en 2013, soit une évolution moyenne de 12%/an entre 2008 et 2013).

**Bref, une situation globale dégradée, qui grève sérieusement nos marges de manœuvre pour les années à venir si nous poursuivons dans cette voie.**

Pour autant, en dépit de ce contexte budgétaire très tendu, **nous ne renoncerons pas à nos ambitions** telles qu'elles vous ont été présentées à diverses reprises :

- la nouvelle organisation des services adoptée il y a quelques semaines permettra de réduire nos coûts de fonctionnement, internes et externes ;

- la gestion des effectifs sera optimisée par le non-remplacement systématique des départs en retraite ;

- de nouvelles opportunités foncières seront recherchées afin de ne plus supporter le poids de pénalités financières de l'Etat, consécutives à la carence de logements sociaux ;

- des taux élevés de subventionnements de nos investissements sont en augmentation avec le Conseil Général, dans le cadre du prochain contrat départemental d'aide aux communes.

Si nos marges sont limitées, nos ambitions restent intactes, même si nous devons faire preuve de beaucoup d'imagination pour concrétiser nos projets.

Je suis optimiste, car les contacts pris depuis 6 mois avec nos premiers partenaires financiers ont été particulièrement fructueux. J'ai bien conscience du challenge qui s'offre à nous et des défis que nous allons devoir relever, mais **vous pouvez compter sur ma détermination pour mener à bien la mission que vous m'avez confiée.**

Michel MILLE,  
Maire de Lançon

## Sommaire

- Édito p 1
- A la Une
- Vie Municipale p 2
- Vie économique & sociale p 3
- Bilan d'audit p 4
- Vie locale p 6
- État-civil p 8



## Agenda

### CONCOURS DE CORNAUDS

dimanche 12 octobre, de 14h à 18h  
Organis. : Asso. Les Corniauds de Provence  
Lieu : Terrain de loisirs Ste-Anne  
Contact : 04 90 42 73 56

### 1<sup>ER</sup> MOTORS FESTIVAL

du samedi 18/10 de 18h à 24h au dimanche 19/10 de 9h à 18h  
Organis. : Flash Car Tuning Cub  
Lieu : Terrain de loisirs Ste-Anne  
Contact : 06 72 70 45 30

### LES PUCES DES COUTURIÈRES

dimanche 26 octobre de 9h à 18h  
Organis. : En Avant Lançon  
Lieu : Auditorium M. Pagnol  
Contact : 06 66 28 52 94

### 12<sup>ÈME</sup> FOIRE AUX SANTONS

sam.01/11 de 10h à 19h et dim. 02/11 de 9h à 18h  
Organis. : Office de Tourisme  
Lieu : Centre M. Pagnol  
Rens. : 04 90 45 71 32



## la rentrée 2014



Elle s'est déroulée dans d'excellentes conditions en dépit d'un contexte difficile inhérent au coût engendré pour les collectivités territoriales.

La qualité de l'accueil a d'ailleurs été soulignée par l'Education nationale et une visite du recteur d'académie sur les terres lançonaises devrait être programmée dans les semaines à venir.

A noter également, la mise en place de l'association « Lançon T'AIDE » qui a permis de répondre de façon efficace aux consignes de l'Etat et aux attentes des familles.

### LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)

#### Le gros changement :

Avec la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, les accueils de loisirs sans hébergement recevront les enfants entre 11h30 et 18h30, les mercredis en période scolaire.

Durant les vacances scolaires, les horaires restent inchangés (07h30/18h30).

Les accueils de loisirs des primaires (6/10 ans) et des maternelles (3/5ans) situés jusqu'à présent, respectivement sur les écoles Marie Mauron et Leï Cigaloun, ont été regroupés depuis la rentrée 2014, sur le groupe scolaire les Pinèdes.

Quels en sont les avantages ? Une école récemment construite qui bénéficie d'aménagements et d'un espace dédiés à ce type de structure d'accueil. Ce site présente l'avantage de permettre la réalisation de projets intergénérationnels. La pinède à proximité est un atout supplémentaire. Enfin, c'est cette capacité du site à pouvoir accueillir plus d'enfants qui a été déterminant dans notre choix et qui de surcroît offre aux parents un lieu unique pour récupérer leurs enfants.

**La thématique de l'année : les Arts dans tous leurs états**

Avec les changements énoncés précédemment, il y aura dans un premier temps une découverte du nouveau groupe scolaire, de nouvelles règles de vie et surtout, équipes et enfants apprendront à faire connaissance afin que tout le monde trouve ses repères.

Par la suite, les enfants seront initiés à tous les arts ; culturel, artistique, sportif, culinaire.

### Les présences prévues sur le 1<sup>er</sup> trimestre:

Maternelles : 60 enfants sur 64 au maximum  
Primaires : 67 enfants sur 72 au maximum

**Le Secteur Animation Jeunes (SAJ) (11/17 ans) :** accueil libre le mercredi de 14h à 19h et le samedi de 14h à 18h.

Ouverture en ALSH durant les vacances scolaires de 09h à 18h30 avec une veillée par semaine.

## Mémo

**Ecole Marie Mauron**  
Directrice Sophie ARNAUD  
04 90 42 85 22

**Ecole Moulin de Laure**  
Directeur Sébastien SANCHEZ  
04 90 42 71 20

**Ecole des Baïsses**  
Directrice Sabine TARDIF  
04 90 42 41 18

**Ecole de Sibourg**  
Directrice Fabienne NICOL  
04 90 57 64 35

**Ecole des Pinèdes**  
Directrice Valérie PONS  
04 90 45 50 45

**Ecole Leï Cigaloun**  
Directrice Isabelle REGAZZI  
04 90 42 83 68

## premier comité de suivi **RD113**



**Mercredi 17 septembre, Jean-Noël Guérini, Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, a été reçu par le Maire pour la première réunion du Comité de suivi « RD113 : Traversée de Lançon-Provence »**

Réunissant élus, direction des routes du Conseil Général et acteurs locaux (associations, Gendarmerie, ...), ce comité a été constitué pour étudier en concertation les propositions issues du rapport de diagnostic qui devra être livré avant le 30 octobre 2014 selon le souhait du Président Guérini.

Il sera permanent et se réunira régulièrement (environ toutes les 3 semaines, le Président du Conseil Général y assistera tous les deux mois) jusqu'à la fin de la réalisation du grand chantier d'aménagement pour qu'enfin, la traversée de Lançon soit sécurisée.

Entretiens, les aménagements provisoires qui pourront être apportés sur ce secteur où circulent en moyenne 23 000 véhicules par jour dont 11% de poids lourds y seront proposés et décidés.

**Un bilan sur les mesures prises et les travaux réalisés au cours de l'été a été présenté.** La réduction de la limitation de la vitesse et les aménagements semblent avoir produit quelque effet, y compris au niveau du carrefour des Nouens. Avant les aménagements, La Direction des routes du Conseil Général avait en moyenne relevé des vitesses d'environ 110 km/h selon les lieux. Les relevés réalisés a posteriori indiquent environ 90 km/h. Il faut donc nuancer ce résultat dans la mesure où les vitesses restent supérieures à la limitation.

Quelques améliorations des aménagements provisoires restent encore à réaliser.

**L'installation de radars a été confirmée :** un radar automatique à proximité du carrefour des Ratonneaux et un radar de vitesse moyenne (radar tronçon) dans le sens La Fare - Lançon en amont du carrefour des Nouens (c'est sur ce secteur que les services de Gendarmerie ont constaté la majorité des infractions).

## ateliers **médiathèque**

**Cet été, les activités de loisirs créatifs de la médiathèque ont rencontré un vif succès puisque, chaque samedi, ils affichaient complet.**



Petits et grands ont ainsi pu réaliser, dans une ambiance conviviale, peintures aborigènes, rupestres, égyptiennes, masques africains. Ils se sont également initiés aux techniques de l'art postal, des carnets de voyages, des mandalas et tableaux végétaux grâce aux conseils avisés de l'illustratrice Ursula Schmitt. Chaque samedi, nos artistes en herbe ont ainsi pu découvrir une activité différente et se réunir autour d'un petit-déjeuner. Une exposition d'une partie des œuvres s'est tenue jusqu'au 20 septembre.



## les **sénatoriales** dans le détail

**Le Sénat est une assemblée représentative. C'est la deuxième « chambre » du Parlement français, la première étant l'Assemblée nationale.**

Les deux chambres du Parlement assument exactement les mêmes fonctions : examiner à fond les lois et les modifier, approfondir les grandes questions nationales et contrôler l'action du gouvernement. Mais à la différence de l'Assemblée nationale, le Sénat défend en plus les intérêts des communes, des départements et des régions, ce qu'on appelle les « collectivités territoriales ». L'Assemblée nationale, quant à elle, dispose du dernier mot sur le vote des lois. Cela veut dire que c'est elle qui décide au cas où le Sénat et l'Assemblée ne seraient pas d'accord.

Le Sénat est composé de 348 sénateurs, élus au suffrage universel indirect par 150 000 grands électeurs ; le mandat des sénateurs est de six ans, et le renouvellement s'effectue par moitié, tous les trois ans depuis 2011.

Dans chaque circonscription, le collège électoral se compose :

- des députés et des sénateurs,
  - de l'ensemble des conseillers généraux,
  - des conseillers régionaux,
  - mais surtout des délégués des conseils municipaux qui représentent 95% des électeurs des sénateurs.
- Le vote est obligatoire pour les grands électeurs.

Dans le cadre de cette campagne, Michel Mille a reçu en mairie les candidats ayant sollicité une rencontre :

- Jean-Noël Guérini, le 30 août ;
- Stéphane Ravier, le 4 septembre ;
- Jean-Claude Gaudin, le 8 septembre ;
- Samia Ghali, le 15 septembre ;
- Justine Serrano, le 22 septembre
- Pierre Cayol, le 24 septembre

## en bref **...Aérocampus (Cité de l'Air)**

**Michel Mille a obtenu, après un vote unanime des représentants des 17 communes, la gestion d'une délégation spéciale FCC (Flying Capabilities Campus) ce, dans une volonté d'insuffler une nouvelle dynamique au dossier Aérocampus. C'est désormais pour le compte d'Agglopol-Provence, que Michel Mille gèrera les dossiers de la Cité de l'Air**

A ce sujet, le sous-préfet provoquera une réunion courant octobre en présence des élus, du Général Francis Pollet, commandant les écoles d'officiers de l'armée de l'air et de la base aérienne et de Laurent Chaudron, Directeur d'ONERA (Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales).



## devoirs et obligations du citoyen

### **NUISANCES SONORES**

**Tous travaux** effectués par des particuliers à l'aide d'outils (tondeuses, perceuses etc...), susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou sur des propriétés privées, ne peuvent être effectués que :

- de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h du lundi au samedi
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

Les contrevenants encourent

une contravention de première classe (amende jusqu'à 38 euros).

### **ORDURES MÉNAGÈRES**

L'arrêté municipal n° 3/11 réglemente les horaires de **sortie des ordures ménagères**, qui doivent être déposées du lundi au samedi, la veille du soir du ramassage et jusqu'à 5 h.

**Les contrevenants encourent une contravention de deuxième classe (amende jusqu'à 150 euros).**

### **PLANNING DES COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES**

lundi - mercredi - vendredi	Centre ville - Baisses - Devenset- Cimetière
mardi - jeudi - samedi	Zone Industrielle - Paraloup - Leyes - Gigery
mardi - samedi	Coste Longue - Oliviades - Ratonneaux* Garagfrent - Roquille - Cantegrillet Deven I & II - Pinèdes* - Olivareilles* Chemin Notre Dame - St-Roch - Félibrige*
lundi - vendredi	Sibourg - Pommier - La Coste* Moulin de Laure - Devanson

\*équipé de bac individuel Agglopol

### **PLANNING DES COLLECTES DU TRI SELECTIF**

mercredi	Sibourg - Pommier - La Coste - Moulin de Laure - Devanson - Campagnes est - Centre M. Pagnol
jeudi	Mairie - Coste Longue - Oliviades Ratonneaux - Garagfrent - Roquilles Cantegrillet - Deven I & II - Pinèdes Olivareilles - Chemin Notre Dame St-Roch - Félibrige

Tous les sites sont équipés de bacs individuels Agglopol, sauf les campagnes Est, le centre Marcel Pagnol et la mairie.

### **ENLÈVEMENT DES DÉCHETS ENCOMBRANTS**

**Pour vous débarrasser des objets ménagers encombrants** (supérieurs à 80 cm - gros électroménager, meubles, matelas, etc...), vous devez prendre rendez-vous au numéro : **0800 100 066**

**Ne sont pas concernés par ces collectes, mais doivent être déposés en déchetterie ou en P.A.V., les objets suivants :** déchets recyclés par Agglopol-Provence (papiers, cartons, emballages, verres, etc...) ; déchets de jardin ; déchets présentant un risque sanitaire ou environnemental ; déblais, gravats, etc... ; pièces mécaniques ; déchets électroniques.

### **SÉCURITÉ SUR LES VOIES PUBLIQUES**

**Les haies végétales qui débordent sur la voie publique** constituent, au même titre que les stationnements gênants sur trottoir, une contrainte pour la libre circulation des piétons. Ces débordements peuvent également constituer en certains endroits une gêne à la visibilité des conducteurs de véhicules. Ces situations induisent des problèmes de sécurité.

### **DÉJECTIONS CANINES**

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. Le non-respect de l'arrêté n° A/18-10 entraîne une infraction, passible d'une contravention de première classe (amende jusqu'à 38 euros).

## modification de bureaux de vote

**A compter du 1er mars 2015, les bureaux de vote n° 2 (Salle Hoche) et n° 6 (Centre Technique Municipal) changent de lieu d'implantation.**

**Le bureau n° 2** est transféré au Foyer Escapade, boulevard Victor Hugo.

**Le bureau n° 6** est transféré à l'école des Pinèdes, allée des Pinèdes. A cet effet, les électeurs inscrits dans ces bureaux recevront de nouvelles cartes électorales dans le courant du mois de mars 2015.

## gênes sonores **Aéronefs**

Le numéro de téléphone **04 90 17 82 76** a été mis en place par la Base aérienne de Salon-de-Provence afin que les personnes qui le souhaitent puissent laisser un message concernant les gênes sonores des aéronefs qu'elles estiment devoir supporter.

## travaux de **réhabilitation**

A la suite de l'établissement des schémas directeurs d'assainissement sanitaire et d'adduction d'eau potable, et sur propositions des délégataires de services publics de ces réseaux, établies dans le cadre des rapports d'activité annuels de ces délégataires, Agglopoie Provence a programmé, pour l'année 2014, les opérations suivantes :

- La réhabilitation du réseau d'assainissement sanitaire sur l'Avenue du Général Leclerc : il s'agit de remplacer le réseau existant, vétuste et complètement désagrégé par endroits, et de reprendre les branchements des propriétés riveraines (travaux en cours) ;

- La réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable sur la Grand Rue et sur la Rue de l'Hôpital (tra-

voux en cours) : il s'agit, là aussi de remplacer la conduite pré-existante, qui connaissait des problèmes récurrents de fuites, et de reprendre les branchements particuliers ;

- La réhabilitation du réseau d'assainissement au droit du carrefour de l'Abbé Dureau (en face d'Inter-marché) : ces travaux, qui commenceront mi-octobre, ont pour objet de remplacer et d'optimiser le tracé des réseaux existants dans le carrefour, et de reprendre les branchements particuliers existants. Ces travaux procurent, bien entendu, une gêne importante en matière de trafic automobile dans le centre-ville et ses proches abords.

Nous comptons sur la compréhension de chacun.



## **réhabilitation** du parc privé ancien

PROPRIÉTAIRES, BÉNÉFICIEZ D'AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Ce programme mis en place par Agglopoie Provence et ses partenaires (Etat, région, département) vise à lutter contre l'habitat insalubre ou dégradé ; améliorer la qualité énergétique des logements ; adapter les logements aux personnes âgées et/ou handicapées...

Les aides concernent les logements occupés à titre de résidences principales et doivent avoir été construits depuis plus de 15 ans. Le projet doit porter sur un bouquet de travaux. Sont concernés les propriétaires occupants et les bailleurs sous certaines conditions.

Plus d'infos au 04 91 00 91 51  
du lundi au vendredi de 9h à 13h  
pig-habitat@agglopoie-provence.org



## **Vie économique et sociale**

### Remise d'un chèque au **CCAS**



Suite à la dissolution de l'Association pour la Préservation et l'Amélioration du Cadre de Vie (APACV), l'association a décidé de verser le solde positif de son compte au bénéfice du CCAS

Il faut mentionner que l'ancienne municipalité avait été condamnée en 2013, par le tribunal administratif, à verser à l'APACV la somme de 1035,00€ suite au recours déposé par celle-ci à l'encontre de la Mairie.

Le Maire de l'époque avait fait publier dans le Lançon-Info, qu'il était regrettable que cette somme destinée aux lançonnois soit détournée de sa destination.

En versant la somme de 1235,28€ au bénéfice du CCAS, l'APACV «est fière de démontrer qu'il n'était rien et de participer en même temps, de façon concrète, à l'action sociale de la commune».

### **Rappel aux Seniors**

- Inscriptions pour le colis de Noël (à partir de 70 ans) jusqu'au 17 octobre inclus
- Inscriptions pour le repas de Noël (à partir de 65 ans) jusqu'au 17 octobre inclus
- CCAS, rue Conseiller de Trets, de 9h à 11h et de 14h à 17h

### **Enquête emploi Insee**

L'Insee réalise, jusqu'au 20 janvier 2015, une enquête sur l'emploi. Quelques ménages peuvent être sollicités ; un courrier préalable les informera. L'enquêteur sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Le compte-rendu du **Conseil Municipal du 18 septembre dernier** est disponible en Mairie et sur le site de la commune [www.lancon-provence.fr](http://www.lancon-provence.fr)

## vie **locale**

Le nouvel organigramme des services municipaux, effectif depuis le 1er octobre comporte un nouveau pôle dénommé «vie locale».

Ce dernier a désormais la mission d'assurer le lien entre la commune et les acteurs de la vie culturelle, associative, sociale et sportive lançonnoise. Une nouvelle organisation du tissu associatif de la commune va être ainsi proposée aux lançonnois et sera opérationnelle pour la rentrée 2015. Les activités seront maintenues et pourront même se développer. La finalité de cette démarche consiste en un financement non pas de structure paramunicipale mais d'activités, à l'image de la jeune association de handball, ayant obtenu à sa création, une subvention à hauteur de 4 000 euros.

**A noter :** Vous souhaitez monter votre association et vous avez besoin d'être accompagné dans votre démarche, prenez rendez-vous auprès de la mairie pour obtenir des conseils > 04 90 42 98 10



## logement social, rencontre avec le **sous-préfet**

La rencontre du Maire avec le sous-préfet d'Aix-en-Provence a permis d'exposer les objectifs à tenir en matière de construction de logements sociaux.

Ce dernier a insisté sur la notion de partenariat et a été sensible au soin apporté au dossier présenté ainsi qu'à la volonté de la commune, de se mettre en règle avec les obligations en vigueur.

Par ailleurs, ce rendez-vous a figé le montant des pénalités financières qui nous incombent, pénalités qui résultent de la situation dont nous avons hérité.

De 2008 à 2010, la contribution s'élève à 346 360€ payables sur l'exercice 2014.

En ce qui concerne le montant couvrant la période de 2011 à 2013, nous aurons une pénalité de base majorée de 12% (au lieu de 200%) à inscrire au budget 2015.

Enfin, le nouvel objectif triennal est de construire 202 logements sociaux afin de ne pas avoir à supporter une pénalisation qui peut être majorée jusqu'à 5 fois par le préfet, mais également de récupérer notre droit de préemption urbain.

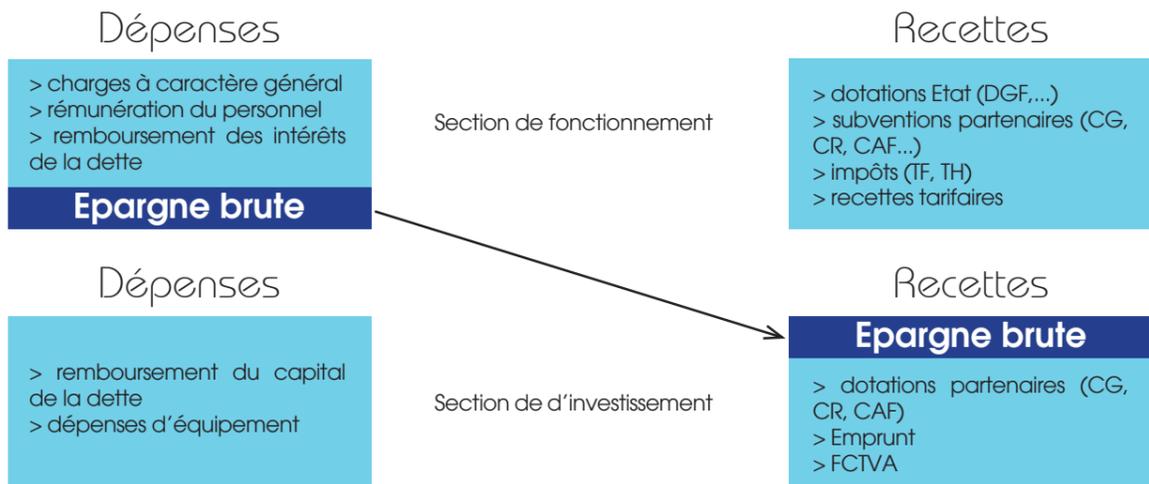


## forum de la création **d'entreprise**

En partenariat avec Agglopoie Provence et la Mission Locale, le Bureau de l'Emploi vous propose de noter dès à présent le prochain rendez-vous en faveur de l'emploi et l'économie : le mardi 18 novembre de 9h à 13h au centre Marcel Pagnol.

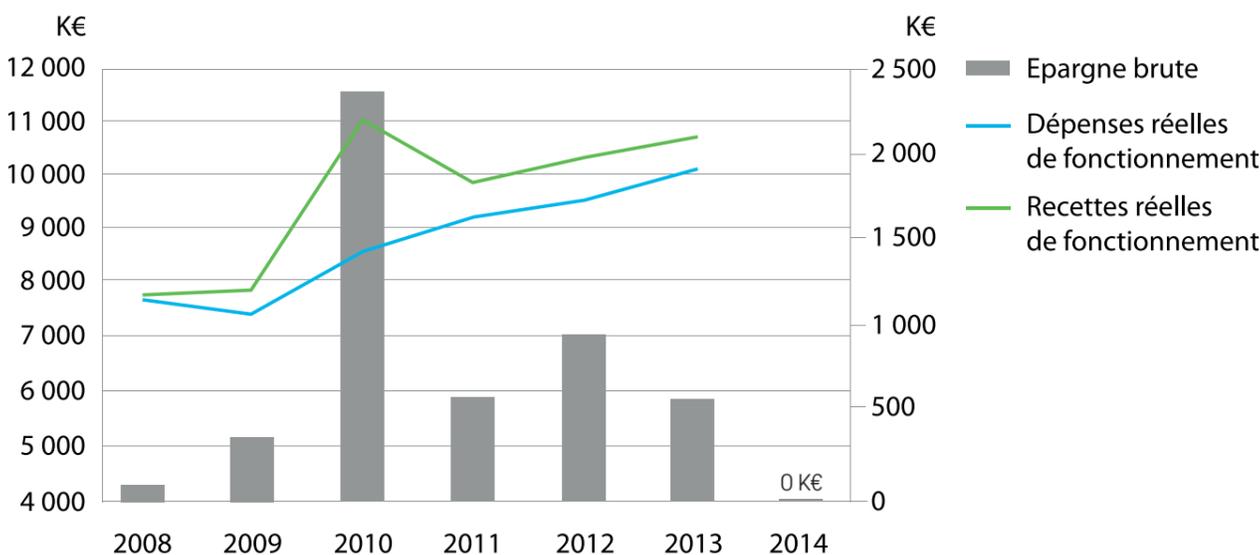
Vous pourrez rencontrer et échanger avec des professionnels de qualité dans le domaine de la création d'entreprise, le financement, la réglementation, la réflexion et le portage d'un projet. De nombreux ateliers et exposants seront à votre disposition pour répondre à toutes vos questions en matière d'emploi et de création d'entreprise.

# quelques repères...



## une épargne brute très fragile

EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2008

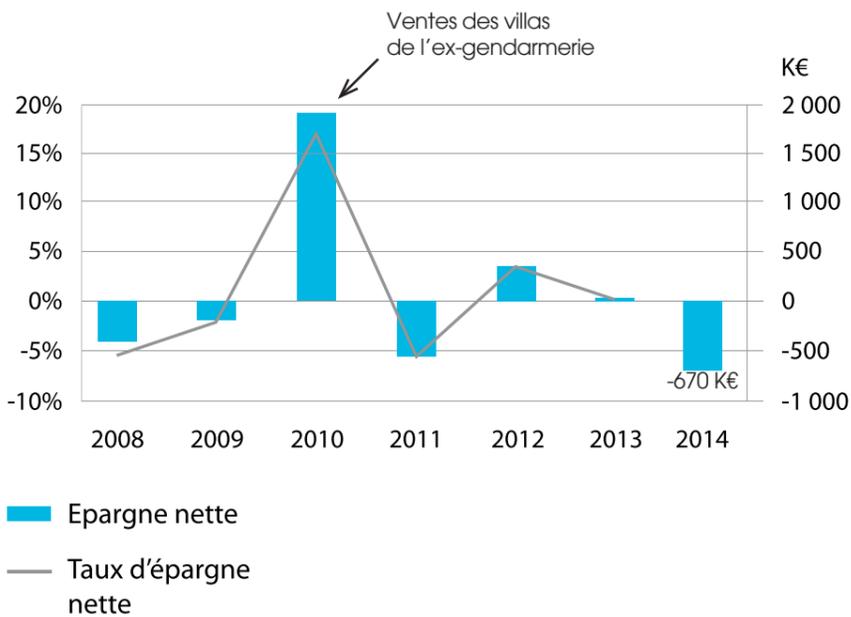


COMMENTAIRES VILLE :

L'épargne brute (ou capacité de la commune de Lançon à dégager des ressources propres pour le remboursement de sa dette) est de 594 K€ en 2013. Cette épargne brute représente 5,6% des recettes réelles de fonctionnement en 2013, ratio inférieur au ratio moyen des communes françaises de la même strate (communes de 5 000 à 10 000 habitants appartenant à une C.A.) qui est de 9,6% en 2012 (source : les budgets primitifs 2012 des communes, <http://www.dgci.interieur.gouv.fr>) et qui reste au-dessous d'un « seuil d'alerte » de l'on peut situer autour de 8%.

## une épargne nette négative

EVOLUTION DE L'EPARGNE NETTE DEPUIS 2008



COMMENTAIRES VILLE :

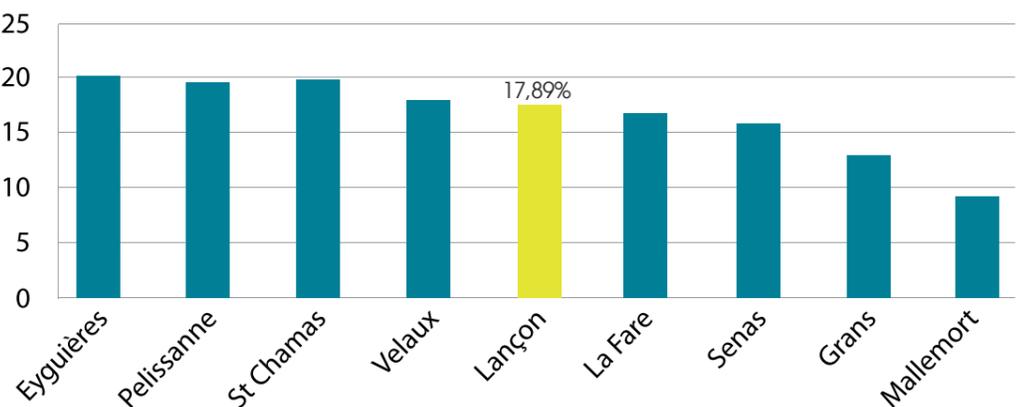
L'épargne nette (ou solde de l'autofinancement de la commune de Lançon disponible après remboursement de la dette) est inexistante en 2013. la prospective sur 2014 est une épargne brute nulle et une épargne nette de - 670 K€. Sur la période 2008-2012, 4 exercices ont été déficitaires, 2 excédentaires (2010-2012). Pour 2010, la forte progression de l'épargne nette est due à la vente des villas de l'ex-gendarmerie.

## des impôts et taxes élevés

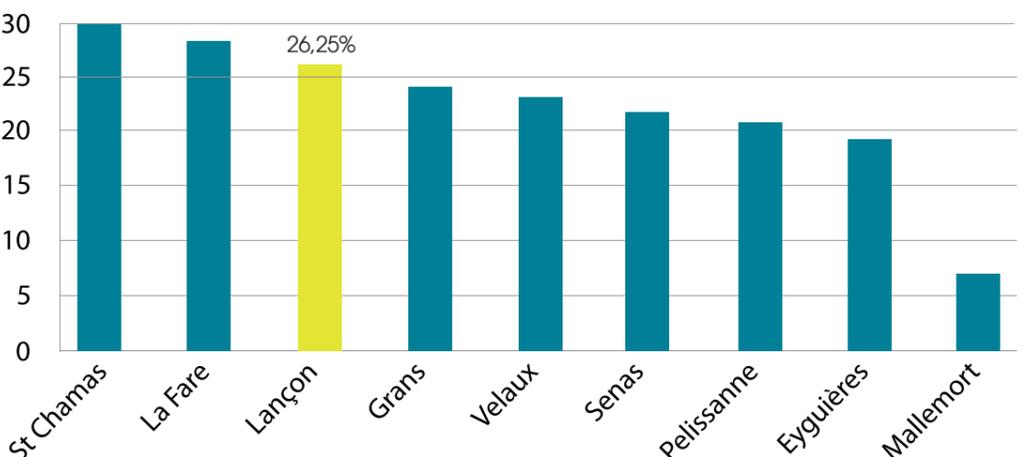
DES TAUX QUI ONT TRIPLÉ SUR LA PÉRIODE 1995-2008

- > Comparaison des taux de Lançon-Provence avec 8 communes du secteur.
- > Les taux des taxes directes locales sont dans la moyenne haute

COMPARAISON DES TAUX DE TH DES COMMUNES DU SECTEUR (%) MOYENNE DE 14,38%



COMPARAISON DES TAUX DE TF DES COMMUNES DU SECTEUR (%) MOYENNE DE 20,82%





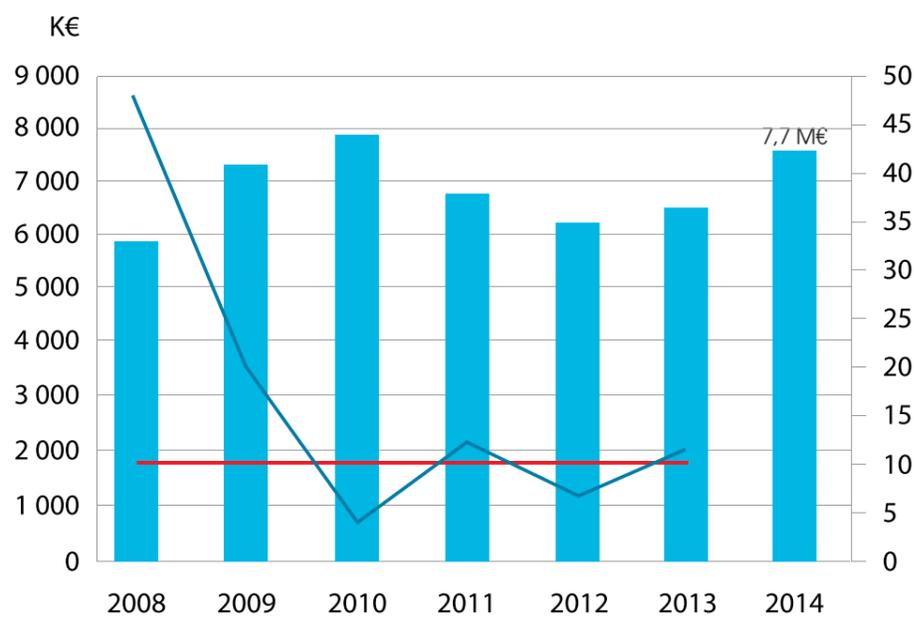
## un désengagement de l'Etat significatif

Une contribution au redressement des finances publiques significative avec un impact sur les comptes de la commune au travers de la Dotation Générale de Fonctionnement :

	2014 notifié	2015 prév.	2016 prév.	2017 prév.
Baisse totale des dotations versées par l'Etat aux collectivités (en milliard d'euros)	- 1,50	- 3,67	- 3,67	- 3,67
Variation de la contribution de la commune au redressement des finances publiques (en K€)	- 78	- 191	- 191	- 191
Contribution cumulée de la commune au redressement des finances publiques (en K€)	78	269	459	650

## un endettement conséquent, qui offre peu de marge pour l'avenir

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE DEPUIS 2008



- Encours de dette
- Capacité de désendettement
- Seuil d'alerte Deloitte

COMMENTAIRES VILLE :

En janvier 2014 un emprunt d'1M€ a été contracté auprès de la caisse des dépôts.



## une situation globale très fragile

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une recette issue de l'attribution de compensation versée par l'Agglopoie (1,8 M€)</li> <li>- Une DSC en forte hausse sur 2014 (+ 270 K€) ... en attendant la métropolisation ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une épargne nette négative depuis 2013</li> <li>- A fin 2013 un solde d'exécution nul malgré des cessions immobilières significatives en 2010</li> <li>- Peu de marges de manœuvre sur la capacité d'endettement</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une importante progression des bases d'imposition (+ 22% entre 2010 et 2013) due à l'augmentation de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La baisse des recettes issues des dotations de l'Etat : - 78 K€ en 2014, puis - 191 K€ supplémentaires en 2015/2016 et 2017</li> <li>- Peu de marges de manœuvre fiscale</li> </ul>

## visites théâtralisées

Le public, désireux de prolonger les belles soirées estivales, est venu un peu tardivement mais nombreux, les visites ont pu démarrer avec quelques minutes de décalage sur l'horaire prévu.

Tout au long du parcours, ponctué de récits historiques et de contes, les scènes vivantes sont très appréciées ; on comptait **deux jolies nouveautés** dans cette 6ème édition : des combats médiévaux impressionnants, avec de réels coups échangés par des combattants bien protégés dans leur tenue d'époque ; et un mariage d'antan reconstitué devant la chapelle Saint-Cyr. Un public attentif, enthousiaste, associé à un panel d'acteurs passionnés : voilà tout le succès de cet événement qui retrace l'histoire de notre village.



## forum des associations



Une trentaine de stands a animé la place du Champ de Mars, le samedi 6 septembre, lors du Forum. Parmi les associations présentes, on comptait celles connues et reconnues des Lançonnais :

A la Bonne Franquette (Ecuries du Mas), l'Amicale du Don du Sang Bénévole, l'A.P.E. Village, l'A.S.L.P., le C.C.F.F., les Danseurs de la Fleur de Lys, Histoire de Poids, le Jumelage, Lançonges Country, la Paroisse, Pêle Mêle Ô Val, la Randonnée pédestre du centre M. Pagnol, Sapela Basket 13, les Souris Vertes, Surya, Téléthon, Terre de Mission Haïti.

S'étaient greffées de toutes nouvelles associations, qui ont enregistré immédiatement des adhérents, désireux de découvrir une nouvelle structure ou une nouvelle activité :

- Aïkido Shohatto Lançon ;
- Main Events (fitness, zumba, gym) ;
- Les Amis du Vieux Lançon (patrimoine local) ;
- Sporting Club Salonais Rugby (créneau hebdomadaire au stade municipal) ;
- Lançon Handball ;
- Semante Da Bahia (capoeira) ;
- Les Moustiques (tir à l'arc) ;
- Lançon l'Aide (soutien scolaire) ;
- Comité les Mourguettes (festivités).



Un podium, dressé au centre de la place, a permis à chacun de se présenter, voire de procéder à des démonstrations.

Des structures gonflables, mises gracieusement à disposition, permettaient aux enfants de s'amuser pendant les transactions des adultes, et le Comité des Festivités Les Mourguettes a assuré une buvette, pour le confort des participants et des visiteurs.

Ce Forum a été un beau moment de rencontres et d'échanges.

### don de sang les élèves se mobilisent

Les enfants de la classe de Valérie Pons, école des Pinèdes, ont organisé un parrainage de la collecte de sang du 2 octobre, afin de sensibiliser et d'apporter de nouveaux donateurs. Ce parrainage a été précédé d'une formation, dans l'école, assurée par l'Etablissement Français du Sang.



## lançon médiéval

Les prévisions météo n'étaient pas des plus rassurantes, mais c'est finalement sous un soleil voilé que s'est déroulée, dans le cadre des journées du patrimoine, cette première édition de «Lançon Médiéval» :

Dès 9h30, une cérémonie religieuse était proposée aux lèves tôt suivie une heure plus tard des premières animations de rues : danses et combats médiévaux ; farces ; commentaires sur l'histoire du village...

### UN DÉJEUNER MÉDIÉVAL

La pause de midi a été une belle réussite, le repas élaboré avec soin a été servi à plus de 120 convives. Le site choisi, au pied du château, se prêtait idéalement à l'installation d'un campement, de stands, et à l'accueil d'animaux de ferme. Les spectateurs sont venus en famille l'après-midi, les enfants étaient nombreux, curieux, certains déguisés.



### UNE RÉUSSITE COLLECTIVE

Beaucoup d'acteurs ont permis le succès de cette journée : le Comité des Festivités «Les Mourguettes», l'atelier «Mat'Carons», Gourmicom, des Saveurs et des Mots, le Ranch Lou Masé, la Compagnie du Carmentran, les Danseurs de la Fleur de Lys, l'Écume médiévale, la compagnie l'Éstock Fish, les Amis du Vieux Lançon.

La Municipalité remercie chaleureusement tous les participants, acteurs, figurants et spectateurs, de cette belle fête.



à venir ...

samedi 11 octobre à 20h30,  
Eglise Sainte Julitte



## Concert choral

La Chorale Evasion de Lambesc interprète « L'Homme Armé », une « Messe pour la Paix » de Karl Jenkins, compositeur anglais contemporain.

C'est une messe qui, rappelant toutes les horreurs et les affrontements de la guerre, finit par un vibrant appel à la paix. Cette œuvre, écrite au moment de la guerre du Kosovo, a fait le tour du monde.

Elle emploie plusieurs modes de composition, du plus ancien (chant grégorien) au plus contemporain, sur des textes de Kipling, Swift et du Mahabharata, avec tous les éléments d'une messe : Kyrie, Sanctus, Agnus Dei, Benedicite.

L'accompagnement sera assuré au piano par Jacques Cobetto et par un ensemble instrumental (violon, violoncelle, trompettes et percussions). C'est Florence Blanc qui dirigera cette œuvre. Participation libre.

Prochainement ici...

réservez votre insertion  
publicitaire dans votre  
bulletin mensuel

info > 04 90 42 98 19

Premier  
motor festival

Exposition de voitures, motos, camions américains, parade de véhicules dans les rues le samedi soir (30 mn), stands d'équipements spécifiques, stands de petite restauration, circuit quad, château gonflable, démonstration Xtrem Drift, animations ...

Organisé par l'association « Flash Car Tuning Club », Sylvain Dandine, tél. : 06 72 70 45 30

## concours de corniauds

dimanche 12 octobre, de 14h à 18h,  
terrain de loisirs Sainte Anne

Organisé par l'association  
« Les Corniauds de Provence »,  
créée par le Dr Stéphane Krief,  
vétérinaire à Lançon.



Cette nouvelle association a pour but de sensibiliser le public sur la protection et le bien-être des animaux de compagnie, par le biais de manifestations ou d'opérations de communication.

Ce premier concours du genre est ouvert à tous les propriétaires de chiens non racés.

Les inscriptions sont prises sur place à partir de 14h ; le concours est à 15h (réservé aux corniauds). La participation est de 10€ par chien.

Tous les chiens doivent être tenus en laisse et à jour de leurs vaccinations (depuis moins d'un an). Pensez à amener le carnet de vaccination

Tous les bénéfices seront reversés à des associations locales de protection animale. Rens. : 04 90 42 73 56



samedi 18 octobre (de 18h à 24h)  
et dimanche 19 octobre (de 9h à 18h)  
terrain de loisirs Sainte Anne

## à la Médiathèque

Les indiens

du 31 octobre au 8 novembre

Où sont passés les fils du soleil ? Que sont devenus les Indiens ?

Tous nos souvenirs d'enfance sont parsemés d'histoires du Far West, d'Apaches, de « Peaux Rouges ». C'est souvent par ce biais que nous avons entendu parler des Indiens d'Amérique du Nord.

Les Indiens d'Amérique du Sud, les Incas, nous les avons connus par Tintin et le Temple du Soleil.

Au-delà de toutes ces images, il y a l'histoire, il y a la réalité des peuples indiens.

Que s'est-il passé depuis la découverte du Nouveau Monde ? Que sont devenus les peuples indiens ?

C'est ce que nous vous invitons à découvrir dans l'exposition « sous le soleil des Indiens ».

Des panneaux d'information rappellent la richesse des civilisations indiennes. Des jeux-questionnaires sont prévus pour les établissements scolaires et les centres de vacances.

Des oeuvres d'art et d'artisanat réalisés par les Indiens des Andes illustrent l'univers de plusieurs millions d'Indiens qui aspirent à vivre avec dignité tout en conservant leur art et leurs traditions.

Venez découvrir l'exposition culturelle et artisanale « sous le soleil des Indiens », proposée par la Médiathèque du Roulage, du vendredi 31 octobre au samedi 8 novembre (aux heures d'ouverture de la médiathèque)



Spectacle « contes des Indiens d'Amérique du Nord »  
Embarquez pour un grand voyage musical dans les terres lointaines et mystérieuses des Indiens d'Amérique du Nord, le mardi 4 novembre à la médiathèque, à travers les histoires de Julien La Bouche.  
Tout public à partir de 7 ans. Sur réservation au 04.90.42.98.30

## L'heure du conte

Après la saison estivale, l'heure du conte revient à la médiathèque

Tous les mercredis à 17h00. Venez vous évader à travers de fabuleuses histoires pour rire, rêver, voyager... Pour petites et grandes oreilles à partir de 4 ans. Accès libre et gratuit. Renseignements au 04.90.42.98.30 auprès de Christine ou Sophie.



## le don d'organe

samedi 18 octobre, 20h30,  
auditorium Marcel Pagnol

Une greffe est la mise en place dans le corps humain d'un organe étranger qui lui est devenu nécessaire.

Le don d'organe est un acte bénévole, il est strictement anonyme. Il n'y a pas d'âge minimum pour être donneur, même un mineur peut affirmer sa position. Le critère retenu est la qualité des organes prélevables. Pour être donneur il faut : le signaler à ses proches ; porter sur soi une carte de donneur d'organes (facultatif).

# Jumelage

Un voyage aura lieu à Vogogna, notre ville jumelle, du 24 au 27 octobre. Si vous désirez y participer et avoir des informations sur ce voyage, veuillez contacter la présidente de l'association, Maria Damichel, au 06 04 02 14 72 ou 04 90 42 70 01.

L'Association du Jumelage organise une soirée « Pasta Party » le samedi 15 novembre, à 19h, à l'auditorium du centre Marcel Pagnol.

Cette soirée sera animée par le groupe de Massimo Pezzella (chansons napolitaines).  
Prix du repas et de l'animation : 12 € pour les adhérents ; 18 € pour les non adhérents  
Inscription au 04 90 42 82 96, ou 06 04 02 14 72, ou 06 82 37 72 85 après 18 h. Venez nombreux



# Le terroir à l'honneur

Comme tous les ans, le terroir lançonnois s'est illustré lors des différents concours viticoles et oléicoles. Présentation des lauréats...

## DOMAINE DE CALISSANNE

Mondial du rosé médaille d'argent  
château Calissanne, rosé 2013  
Concours des vins de Macon médaille d'argent : château Calissanne, rouge 2011  
médaille de bronze : château Calissanne, blanc 2013  
Vindalies internationales médaille d'or  
domaine clef de Saint Thomas 2010  
Challenge best french wine et spirit for Asia  
Les clefs de Saint Thomas, rouge 2010  
Epidaure, rouge 2008  
Rocher rouge, rouge 2009  
Calisson de Calissanne, rosé 2013

## DOMAINE DE LA CADENIÈRE

Concours général de Paris médaille d'or : cuvée Léonie, blanc 2013  
médaille de bronze : cuvée vallon d'Escale, rouge 2012  
Guide Gilbert et Gaillard médaille d'or : cuvée Léonie, rouge 2012  
médaille d'or : cuvée Léonie, rosé et blanc 2013  
Concours de vignerons indépendants médaille d'argent : muscat petit grain, pétillant 2013  
médaille de bronze : cuvée Léonie, rouge 2012  
Concours international de Lyon médaille d'argent : muscat petit grain 2013



## DOMAINE DE CHÂTEAU VIRANT

Concours Général Agricole de Paris médaille d'or : cuvée des Oliviers, rouge 2012  
médaille d'argent : Château Virant, blanc 2013 ; cuvée tradition, rouge 2012  
médaille de bronze : tradition, blanc 2013 ; Château Virant AOC, rosé 2013  
huile d'olive : 4 médailles d'or ; 3 médailles d'argent  
Concours région PACA  
Huile d'olive : 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent, 1 médaille de bronze

## MAS SÉNÉGUIER

Concours Général Agricole de Paris médaille d'or : huile d'olive catégorie Île-de-France fruité vert  
médaille d'or : huile d'olive catégorie AOP Aix-en-Pce fruité vert  
médaille d'or : huile d'olive catégorie AOP Aix-en-Pce maturée  
Concours région PACA médaille d'argent : huile d'olive catégorie AOP Aix-en-Pce fruité vert  
médaille de bronze : huile d'olive catégorie AOP Aix-en-Pce maturée

# Calendrier des manifestations

## CONFÉRENCE MARIE GASQUET

mercredi 08 octobre à 18h00  
Organis. : CLASSEC  
Lieu : Foyer Auffret M. Pagnol  
Contact : 04 90 42 85 99

## SOIRÉE COUNTRY

samedi 11 octobre à 19h30  
Organis. : Lançongeles Country  
Lieu : Auditorium M. Pagnol  
Rens. : 06 80 41 45 48

## CONCOURS DE CORNIAUDS

dimanche 12 octobre, de 14h à 18h  
Organis. : Asso. Les Corniauds de Provence  
Lieu : Terrain de loisirs Ste Anne  
Contact : 04 90 42 73 56

## SOIRÉE DÉBAT DON D'ORGANE

samedi 18 octobre à 20h30  
Organis. : En Avant Lançon  
Lieu : Auditorium M. Pagnol  
Contact : 06 66 28 52 94

## 12ÈME FOIRE AUX SANTONS

samedi 01/11 de 10h à 19h et dimanche 02/11 de 9h à 18h  
Organis. : Office de Tourisme  
Lieu : Centre Marcel Pagnol  
Rens. : 04 90 45 71 32

## CONFÉRENCE CHRONOBIOLOGIE

vendredi 10 octobre à 18h00  
Organis. : APP Pinèdes  
Lieu : Auditorium M. Pagnol  
Contact : 06 73 99 25 20

## CONCERT CHORAL

samedi 11 octobre, 21h  
Organis. : Chorale « Evasion »  
Lieu : Église Ste Julitte

## 1<sup>er</sup> MOTORS FESTIVAL

du samedi 18/10 de 18h à 24h au dimanche 19/10 de 9h à 18h  
Organis. : Flash Car Tuning Club  
Lieu : Terrain de loisirs Ste-Anne  
Contact : 06 72 70 45 30

## LES PUCES DES COUTURIÈRES

dimanche 26 octobre de 9h à 18h  
Organis. : En Avant Lançon  
Lieu : Auditorium M. Pagnol  
Contact : 06 66 28 52 94

# État-civil

## NAISSANCES

Léna PONCET  
Célestine Aline Cécile COMBES  
Fanny Chloé BALLAND  
Cally Isabelle Rose QUILICI  
Lou Éléonore Raymonde ATTIA

le 14 avril  
le 28 juillet  
le 31 juillet  
le 15 août  
le 19 août



## MARIAGES suite...

Sylvie DIAZ et Franck TROVATO  
Ghislaine PELISSIER et Cyril PHILIPPOT  
Emilie ROSIQUE et Filipe SIMAO  
Julie CERIZ et Rudy REYNIER  
Martine BREN et Nicolas DEL POPOLO

le 13 septembre  
le 20 septembre  
le 20 septembre  
le 20 septembre  
le 20 septembre

## RENOUVELLEMENT DE VŒUX

Charlotte CROUZET et Pierre CROUZET (1 an)

le 6 septembre

## DÉCÈS

Ghislaine PEYTAVIN de GARAM  
Fernande COLLETIN épouse BERGIA  
Van Chin NGUYEN  
Patrice ARRETTI  
Jean-Pierre RIOUALL

le 14 août  
le 16 août  
le 16 août  
le 20 août  
le 29 août

Erratum : le nom de George SEBAOUN a été noté par erreur, en date du 6 juillet, sur la liste des décès du bulletin du mois de septembre

## PARRAINAGES CIVILS

Sébastien CANU  
Clémence BOSTON

le 30 août  
le 30 août

## MARIAGES

Isabelle CONDIS et Rémi ROBIN  
Patricia RAMOND et Jean-Claude DEROCHE  
Aline LEKHAL et Roland CASSAN  
Amandine PINHEIRO et Yvan BOSTON  
Laurence DENIS et Laurence POULAIN  
Pauline BECHET et Yannick GRANIERI  
Nicole TASSY et Marcel BEZ

le 29 août  
le 30 août  
le 30 août  
le 30 août  
le 6 septembre  
le 11 septembre  
le 13 septembre



# Centre Marcel Pagnol

Exposition des œuvres de M. Jean Pellegrin, du 6 au 17 octobre. Le vernissage aura lieu le vendredi 10 octobre à 18h30, en présence de l'artiste.

Pour l'ouverture de la saison culturelle 2014/2015, le Classec a le plaisir de vous proposer une exposition des œuvres de M. Pellegrin, au foyer J. Auffret, du lundi 6 au vendredi 17 octobre. Dessinateur publicitaire aujourd'hui à la retraite, Jean profite de son temps pour peaufiner sa technique de peinture à l'huile. Ses tableaux, plutôt figuratifs, réenchangent nos images quotidiennes ; des animaux aux paysages, des portraits aux natures mortes, venez découvrir le travail inédit de cet artiste ! Entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture du Classec.

Conférence : « Dans l'intimité de Marie Gasquet et de ses biographes : secrets d'écriture », par Mme Chantal Guyot de Lombardon ; le mercredi 8 octobre à 18h, au foyer Auffret. Entrée libre et gratuite.

Stages multi-sports de la Toussaint : du 20 au 31 octobre, au gymnase ; inscriptions auprès de l'accueil du centre Marcel Pagnol.

Au programme de ces vacances : arts martiaux, sports collectifs, jogging, escalade, jeux de raquettes, sorties de plein air, .... Fous rires et détente assurés !

Stages réservés aux enfants de 6 à 12 ans. Attention, places limitées !

L'accueil se fera au dojo du gymnase.

Tarifs : semaine du 20 au 24 octobre : 85€ - semaine du 27 au 31 octobre : 85€

## «Padpanick» à Lançon !

Représentations scolaires à l'auditorium du centre M. Pagnol jeudi 16 et vendredi 17 octobre, à 9h30 et 14h

La compagnie L'Estock Fish, en partenariat avec le Classec, propose à vos enfants

un spectacle alliant cirque, clowns et théâtre pour se divertir dès la rentrée. «Padpanick» c'est l'histoire de deux

personnages clownesques jouant au chat et à la souris qui se lancent des défis absurdes. Chacun se renvoie la balle (ou la massue) dans ce monde fantaisiste dont ils réinventent les règles à tout instant.

Une aventure sans paroles mais qui n'a pas fini de vous faire rire !



© Benjamin Vitrol Vauver



Lançon-Info n°200  
Bulletin Municipal  
d'Informations brèves  
octobre 2014

Éditeur :  
Mairie de Lançon-Provence  
Place du Champ de Mars  
13680 Lançon-Provence  
Tél. : 04 90 42 98 10

Directeur de publication :  
M. Michel MILLE  
Maire de Lançon-Provence

Adjoint délégué - Olivier DENIS



Rédaction, conception, photos :  
Service communication  
Impression : Imprimerie Masson  
24 rue de la Coutellerie - 13300 SALON-PECE  
label Imprim'Vert - papier certifié PEFC  
Tirage : 4.000 exemplaires  
Dépôt légal : 31 décembre 2012